

EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Pascale Alexandre, Marc Escola, Pierre Glaudes,
Jean-Claude Larrat, Françoise Lavocat, Marielle Macé.**

Coefficient : 2. **Durée de préparation** : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un ticket comportant deux textes. Le candidat choisit un des deux textes.

Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire du moyen français, dictionnaire du français classique, dictionnaire de mythologie.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : ouvrages sur lesquels porte le tirage.

Le jury ne saurait trop recommander, tout d'abord, de se rapporter aux rapports des années précédentes, notamment celui de l'année dernière, qui définit avec précision les objectifs et les attendus de cette épreuve. Comme cela a en effet déjà été souligné, la condition essentielle de sa réussite est la proposition d'un projet de lecture à la fois personnel et spécifique au texte proposé. On attend avant tout des candidats qu'ils fassent preuve d'initiative face au texte, qu'ils défendent une interprétation d'ensemble que vient vérifier le relevé des phénomènes textuels le plus détaillé et le plus exhaustif possible. Les meilleurs exposés sont en effet ceux qui parviennent à intégrer dans leur projet de lecture le plus grand nombre de remarques formelles, stylistiques, lexicales, sans que celles-ci apparaissent jamais atomisées, détachées d'une visée interprétative : tout segment de texte non commenté, passé sous silence, constitue un point faible de l'explication. Les questions posées aux candidats à la fin de l'exposé visent d'ailleurs souvent à combler ces lacunes.

L'écueil principal que rencontrent les candidats qui maîtrisent l'exercice dans ses grandes lignes réside donc dans la mauvaise articulation entre l'attention accordée à la lettre du texte et la proposition d'un projet herméneutique.

Ainsi, le jury déplore à la fois un excès de formalisme (surtout repérable dans l'explication de textes contemporains, en particulier poétiques), et une négligence notable à l'égard des figures et des procédés rhétoriques. Cette lacune est flagrante lorsqu'il s'agit d'expliquer certains textes poétiques ou dramatiques du dix-septième siècle, profondément marqués par les usages rhétoriques (telle tirade d'*Horace* ou extrait des *Oraisons funèbres* de Bossuet, par exemple). Signalons à cet égard l'effet pervers induit par certaines lectures faites de rapports antérieurs : si le jury a eu naguère l'occasion de déplorer la réduction de l'explication à une énumération de procédés stylistiques, cela signifie seulement que l'interprétation doit s'enraciner dans une analyse attentive de la forme, et certainement pas qu'il faille sacrifier celle-ci. En tout cas, on ne saurait justifier cette négligence en se référant aux recommandations antérieures du jury, comme l'a fait une candidate au cours de la confession !

En revanche, la poésie, et en particulier la poésie moderne semble pour de nombreux candidats se réduire à un pur exercice formel, au mieux à un discours de la poésie sur elle-même. Un projet de lecture ne saurait se limiter à mettre en évidence, par principe, la supposée dimension autotélique du texte. Il est d'ailleurs recommandé aux candidats de ne recourir aux notions d'autoréférentialité et de mise en abyme qu'avec une grande parcimonie, et en tout cas toujours de façon solidement argumentée. Il était par exemple assez peu pertinent de se fonder sur le mot « d'intrigue », prononcé par Figaro, pour voir dans telle scène de Beaumarchais une représentation du théâtre lui-même.

La pauvreté ou le peu de pertinence des hypothèses interprétatives des candidats est en effet l'autre défaut récurrent des explications proposées. Le temps où les candidats, imprégnés de « nouvelle critique », faisaient preuve, parfois imprudemment, d'audace et d'imagination est bien révolu ! Le jury n'attend évidemment pas d'eux qu'ils révolutionnent (en tout cas pas tout de suite) le paysage critique contemporain, et il les met en garde contre les surinterprétations. Mais il regrette aussi de se voir proposé des explications d'une platitude extrême, tendant souvent à la paraphrase. D'ailleurs, ces commentaires dépourvus de projet ne vont pas non plus à l'essentiel. Les candidats omettent trop souvent de dire simplement *de quoi il s'agit*, et d'indiquer la situation présentée par le texte : la prière d'un croyant ébranlé par le spectacle de la mort chez tel poète baroque, une parodie de vision prophétique exploitée par Voltaire pour combattre la superstition, la description d'un paysage s'inspirant du *locus amoenus* dans les aventures de Télémaque...

Quelles sont les carences qui font le plus évidemment obstacle à l'expression d'une hypothèse interprétative intéressante et personnelle, étayée par une analyse de détail fine et précise ?

Trop de candidats apparaissent dépourvus de la culture littéraire et historique nécessaire pour appréhender les enjeux du texte. Des connaissances philosophiques, artistiques, bibliques gagnent aussi parfois à être mobilisées. Le jury a respecté la règle qu'il s'est donnée depuis plusieurs années, d'offrir des textes facilement isolables qui ne nécessitent pas la connaissance de l'œuvre complète pour être analysés. Il essaie d'ailleurs aussi de proposer des extraits d'œuvres classiques avec d'autres moins connues. Ainsi, le candidat a toujours la possibilité de choisir un sujet qui n'exige pas le recours à un grand nombre de connaissances extérieures au texte proposé. Il ne s'agit d'ailleurs pas non plus de plaquer sur un texte des considérations générales sur l'auteur, le mouvement littéraire auquel il est censé appartenir ou l'époque à laquelle il a vécu. Il n'en reste pas moins curieux de voir un candidat incapable de faire le rapprochement entre un extrait de *Micromégas* et *Candide*, conte supposé connu. Incapables de tisser des liens à l'intérieur de l'œuvre d'un auteur aussi peu confidentiel que Voltaire, ils sont *a fortiori* peu à même de repérer les références intertextuelles, ne percevant pas, par exemple, la dette de Balzac à l'égard de la veine rabelaisienne dans certaines pages de *La Peau de Chagrin*, ou le rapport parodique d'une tirade du *Roi se meurt* à une oraison funèbre du Grand Siècle... Enfin, l'absence de culture historique est parfois un handicap rédhibitoire à la compréhension du texte : tel candidat expliquant un texte situé peu après juillet 1830 ne comprend pas que la « Chambre » dont il est question est la Chambre des députés... Un autre semble tout ignorer du système des pensions auquel Boileau fait allusion dans une de ses épîtres.

Le repérage des modèles génériques est évidemment du plus grand intérêt, notamment à l'âge classique où prévaut une conception rhétorique des styles. Tous les textes qui mettent en jeu l'hybridation, le détournement, le « travestissement » requièrent une connaissance assez précise des principales catégories génériques. Ainsi, la confusion entre « l'épique » et le « picaresque » entraîne une candidate, sur un extrait de *Gil Blas*, à proposer une lecture contestable. Pendant ses deux ou trois années de préparation, le candidat aura tout intérêt à avoir mis au point des définitions claires du « romanesque », du « sublime », du « burlesque », du « lyrique », de « l'élégiaque »... L'emploi de ces notions, surtout de façon flottante, lui attirera immanquablement, de la part du jury, une demande de précision terminologique.

Il est également nécessaire de bien cadrer, d'emblée, le texte à commenter afin d'en dégager clairement les enjeux (texte narratif, descriptif, monologue...). Pour une page romanesque, il est fâcheux d'oublier de préciser la situation d'énonciation. Ainsi, telle candidate commente la fameuse scène du parloir de Manon Lescaut sans prendre en considération le fait que l'image du personnage féminin est réfractée à travers le regard de Des Grieux et filtrée par la voix de ce dernier. Comme l'année dernière, le jury a remarqué la grande difficulté, pour les candidats, à rendre compte de l'humour, ou de l'ironie dans un texte. Molière et Perrault sont d'ailleurs, sans doute pour cette raison, des plus mal compris et des plus maltraités.

Si les outils les plus usuels de l'explication de texte font parfois défaut, le flou des connaissances théoriques, ou l'absence de maîtrise de la terminologie est souvent en cause. Les termes rhétoriques sont parfois utilisés de façon impropre (comme « adynaton », « hypotypose »). Les notions de « narrateur », de « fiction », de « référence », chez telle autre candidate, ne renvoient à rien de précis. Si beaucoup d'explications de textes poétiques pèchent par excès de formalisme et d'abstraction, d'autres omettent d'identifier les vers, les strophes, les schémas rimiques : les connaissances, en matière de métrique et de prosodie, sont apparues, cette année encore, insuffisantes (jusqu'à la confusion entre allitérations et assonances !). Dans un *Poème à Lou* d'Apollinaire, une candidate n'a pas su identifier, ni nommer, un acrostiche. Cependant, si certains candidats traitent un texte poétique comme un texte en prose, l'analyse d'un texte en prose comme s'il s'agissait d'un poème symboliste est rarement convaincante. À quoi bon le relevé fastidieux des sonorités ou du nombre de syllabes dans un extrait de Montaigne ou de Barthes, surtout si c'est au détriment d'autres enjeux ? Est-il enfin nécessaire de recourir à la notion scolaire et imprécise de « champ lexical » ? L'emploi de cette terminologie simpliste est souvent le fait d'exposés très descriptifs, à court d'idées et de moyens.

Les candidats sont également invités à prêter la plus grande attention au lexique. C'est vrai pour les textes antérieurs au dix-neuvième siècle (pour lesquelles les éditions proposées offrent souvent un lexique ou un glossaire), mais aussi pour les textes modernes. Le candidat ne doit pas hésiter à se servir des dictionnaires mis à sa disposition dans la salle de préparation. En ignorant ce qu'est le « zan » – friandise apparemment passée de mode – dans un poème d'Apollinaire, une candidate a manqué un effet humoristique du texte.

De même qu'ils doivent mettre à profit les outils mis à leur disposition, les candidats ne doivent pas négliger les notes des éditions critiques ; les variantes peuvent leur suggérer de judicieux commentaires. Le jury est d'ailleurs en droit de formuler des questions allant dans ce sens. De façon plus générale, les candidats devraient plus souvent penser à commenter les titres

(quand ils figurent dans l'extrait proposé), l'onomastique, les phénomènes graphiques (italiques, guillemets).

Il est enfin de bonne méthode de réfléchir aux limites de l'extrait choisies par le jury. Si elles sont dictées par les règles de l'exercice, et s'il ne faut pas y voir obligatoirement une intention secrète, elles sont cependant rarement insignifiantes, et peuvent guider le candidat dans le formulation d'une proposition interprétative.

On ne saurait enfin conclure ces remarques générales sans signaler la présence d'un grand nombre d'exposés de qualité, qui ont d'ailleurs atteint des notes très élevées (des explications de textes de Bossuet, de Gérard de Nerval, de Michaux, de Saint John Perse ont reçu la note de 19). Les candidats ont opté à part sensiblement égale pour des textes antérieurs et postérieurs au XIX^e siècle, ce dont le jury se réjouit. Les résultats révèlent que le choix d'une période historique n'est ni pénalisé ni récompensé. Le jury regrette cependant que certains textes antérieurs au dix-neuvième siècle, proposés depuis plusieurs années, aient rarement, ou toujours pas trouvé leurs lecteurs : Marguerite de Navarre, Honoré d'Urfé, Charles Sorel, Cyrano de Bergerac n'inspirent toujours pas confiance aux candidats !

*

En ce qui concerne le déroulement même de l'épreuve, on rappellera enfin quelques principes.

Rares sont les candidats qui ignorent les règles de l'exercice. L'oubli de la lecture, ou la libre improvisation à partir du texte, sans notes ni méthode, restent rares. Peu de candidats excèdent le temps qui leur est imparti (ils doivent dans ce cas s'attendre à être interrompus). Des commentaires trop courts, entre 10 et 15 minutes, donnent une impression d'indigence, et n'atteignent en principe pas une note moyenne.

La lecture du texte doit être soignée, et demande sans doute un entraînement spécifique. Quelques candidats, sans doute pris de timidité, lisent à toute allure, sans lever la tête. Plus nombreux sont ceux qui négligent liaisons et diérèses. La lecture des vers classiques donne rarement satisfaction.

Les introductions restent souvent longues, malgré les recommandations faites à ce sujet l'année dernière. Une entrée en matière de 7 ou 8 minutes laisse peu de place à l'exposé proprement dit, et a toutes les chances de s'égarer dans des considérations trop générales. Le commentaire lui-même reste trop fréquemment déséquilibré (on renvoie à nouveau, sur ce point, au rapport de l'année dernière). Une explication pointilleuse du début du texte laisse à prévoir un survol rapide de la fin, et ne l'excuse pas. Nombre de commentaires passent purement et simplement sous silence une partie non négligeable de l'extrait, ou basculent dans la paraphrase, faute d'avoir réservé un temps de préparation suffisant à l'ensemble du texte. L'entraînement à l'épreuve doit obligatoirement faire porter les efforts sur une meilleure gestion de temps.

Les quelques explications sous forme de commentaire composé qui ont été entendues ont encore une fois mis en évidence la difficulté de cet exercice, au regard du temps de préparation autorisé. Les candidats qui choisissent cette présentation doivent veiller à éviter les redites. Le

commentaire composé conduit trop souvent à revenir plusieurs fois sur les mêmes phénomènes textuels, sans parvenir à les éclairer d'un jour nouveau de façon convaincante.

Le candidat a aussi intérêt à ne pas sacrifier la conclusion, qui peut se résoudre, faute de perspective plus lumineuse, à revenir sur l'hypothèse majeure qui a guidé la lecture, et à montrer en quoi l'analyse du texte a permis de la conforter ou de la nuancer.

L'entretien qui suit l'exposé ne comprend pas un nombre de questions prévues selon un règlement quelconque, comme ont semblé le croire certains candidats lors de la confession. Le jury est parfaitement en droit de poser une, deux ou plusieurs questions, selon qu'il se juge ou non suffisamment éclairé par la prestation à laquelle il a assisté : la modulation de la note par l'entretien est de toute façon toujours positive et fondamentalement modérée. Un entretien ne renverse jamais radicalement l'impression faite par l'exposé, qui constitue bien l'essentiel de l'exercice. Il est curieux d'entendre à la confession des candidats reprochant au jury de ne pas leur avoir posé telle ou telle question.

Le jury apprécie particulièrement l'ouverture d'esprit manifesté par les candidats lors de l'entretien, leur capacité à écouter et à réagir positivement à des questions, qui rappelons-le, ne sont jamais des pièges. La taciturnité, voire l'agressivité ne sont pas de mises. Le jury renouvelle enfin ses recommandations à l'égard d'une tenue vestimentaire soignée et d'une attitude correcte. Une décontraction et une désinvolture excessives desservent le candidat. Mais dans leur immense majorité, les candidats donnent entière satisfaction sur ce point.

On rappellera enfin que les épreuves orales sont publiques ; les hypokhâgneux et les enseignants de classes préparatoires aux grandes écoles y sont les bienvenus. La présence du public est soumise à l'autorisation du candidat, et non à celle du jury. Cependant, celui-ci peut être amené à limiter l'audience quand elle est trop importante, ou lorsque la salle est trop petite. L'affluence peut en effet gêner le déroulement de l'épreuve. Le public doit en tout cas respecter le plus absolu silence, ne doit pas prendre de notes, de photographies ou procéder à des enregistrements. Il doit encore moins tenter de relever les titres des ouvrages présents dans la salle. Il doit en outre quitter rapidement les lieux aussitôt après le candidat afin de permettre au jury de délibérer à huis clos.

Liste non exhaustive des textes proposés

(L'astérisque signale les sujets choisis par les candidats)

- Ronsard*, *Sonnets pour Hélène*, I, IX, (Garnier- Flammarion p. 285) / Montherlant, *La Reine morte*, I, tableau II, 4 (Le Livre de Poche, p. 37- 38, de « Vous avez raison » à « selon le caprice du vent »)
- Ronsard, *Amours de Marie*, XLII (Garnier- Flammarion, p. 206) / Ionesco*, *Le Roi se meurt* (Le Livre de Poche, p. 14- 16, de « Il y en a de la poussière » à « c'est tout ce qu'elle sait faire »).

- Molière*, *Le Misanthrope*, III, 1, v. 781- 804 / Supervielle, *La Fable du monde*, « Dieu crée la femme » (Poésie/ Gallimard, p. 36, du début à « rien ne leur ressemble »).
- Agrippa d'Aubigné*, *Les Tragiques*, VII, v. 663- 684 / Genet, *Les Bonnes* (Folio, p. 105-106, de « Hurlez si vous voulez » à « la toilette rouge des criminelles »).
- La Fontaine*, *Fables*, VII, « Les deux coqs », du début à « sous l'ongle du vautour » / Beckett, *En attendant Godot* (Minuit, p. 16- 17, de « Endroit délicieux » à « Ah ! non, là tu te goures »).
- Crébillon, *Les Egarements du cœur et de l'esprit* (Garnier- Flammarion, p. 76, de « J'étais sur les matières du sentiment » à « comment rompre le silence ») / Apollinaire*, *Alcools*, « Mai ».
- Hugo*, *Les Contemplations*, « Vieille chanson du jeune temps » ; « Elle avait pris ce pli », du début à « cousant au coin du feu »/ L'abbé Prévost, *Manon Lescaut* (Garnier, p. 76- 77, de « Il vint me prendre par la main » à « il a de l'esprit »).
- Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Bornes de l'esprit humain » / Beckett*, *Fin de partie* (Minuit, p. 14- 15, de « A- bâillements » à « J'hésite, j'hésite à... à finir »).
- Molière, *Les Femmes savantes*, I, 1, v. 1- 25 / Apollinaire*, *Alcools*, « Crépuscule ».
- Rousseau*, *Les Réveries du promeneur solitaire*, cinquième promenade (de « Les rives du lac de Biènné » à « au profit du puissant ») / Claudel, *Connaissance de l'Est*, « Le Cocotier » (de « Il n'a point de branches » à « sa touffe énorme »).
- Crébillon, *Les Egarements du cœur et de l'esprit* (Garnier- Flammarion, p. 69, de « J'entrai dans le monde » à « sans ressource ») / Hugo*, *Les Contemplations*, « Vieille chanson du jeune temps » (strophes 1- 7).
- Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 1^{ère} partie, lettre XXIII (de « J'étais parti » à « dans des précipices ») / Saint- John Perse*, *Eloges*, « Pour fêter une enfance », II (Poésie/ Gallimard, p. 30- 31, du début à « Et puis ces mouches... eût chanté ! »).
- Corneille, *Horace*, IV, 5, v. 1301- 1318/ Claudel*, *Cinq Grandes Odes*, I, « Les Muses » (de « Rien de tout cela » à « ô Muses modératrices »).
- Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, articles « Abbé » (du début à « à la porte de monsieur l'abbé ») / Genet*, *Les Bonnes* (Folio, p. 15- 16, du début à « Je préparais le tilleul de Madame », didascalies comprises).
- Racine, *Iphigénie*, I, 1, v. 13 -34 / Leiris*, *L'Age d'homme* (Le Livre de Poche, p. 23, du début à « dans mon caractère »).
- La Fontaine*, *Fables*, VII, « Le rat qui s'est retiré du monde » (du début à « de la République attaquée ») / Giraudoux, *Electre*, II, 9 (Le Livre de Poche, p. 175, de « Alors voici la fin » à « rien à faire »).
- Bossuet*, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* (Garnier, p. 173- 174, de « La voilà » à « ses malheureux restes ! ») / Claudel, *Partage de Midi*, I (Le Livre de Poche, p. 18- 19, de « Ysé. –Midi » à Mesa.- elle ne renvoie rien d'autre »).
- Voltaire*, *Dictionnaire philosophique*, article « Dogmes » (du début à « dont je fus frappé ») / Proust, *Du Côté de chez Swann* (Folio, 235- 236, de « Mais, tandis que chacune de ces liaisons » à « de mauvaise humeur »).
- Bernardin de Saint- Pierre, *Paul et Virginie* (Garnier- Flammarion, p. 104, de « Mais de tout ce que renfermait cette enceinte » à « au- dessus du bassin de la fontaine ») / Claudel*, *Connaissance de l'Est*, « La Pluie » (du début à « du psaume »).
- Rabelais, *Gargantua*, ch. XXVII (p. 108- 109, de « Ce disant, mist bas son grand habit » à « empaloyt par le fondement ») / Ionesco*, *Le Roi se meurt* (Le Livre de Poche, p. 107,

depuis « La Garde.- Majesté, mon commandant » jusqu'à « Juliette. – On ne le dirait pas à la voir »).

- Rabelais, *Gargantua*, LV (Garnier, p. 198, de « Au milieu de la basse cour » à « en toute sauvagine ») / Rimbaud*, *Illuminations*, « Aube ».
- La Bruyère, *Caractères*, « Arrias » (Société, § 9) */ Vigny, « Le Bal » (v. 65-84, fin).
- Crébillon, *Les égarements...*, incipit (Folio, p. 49-50/ Eluard, *L'Amour la Poésie*, XXVII, « Les corbeaux » *
- Boileau, *Satires*, VI, v. 31-60/ Leiris, *Biffures*, incipit*
- La Fontaine, *Fables*, V, 3^e/ Camus, *La Chute*, Folio, p. 10-12*
- Diderot, *Lettres à Sophie V.*, 23 oct. 1760*/ Schwob, *Vies imaginaires* (Cyril Tourneur, déb.)
- *Lettres portugaises* I (fin)/ Jaccottet, « Soleil d'hiver »*
- Sponde, « Mon dieu que je voudrais que ma main */ Sainte-Beuve, *Portraits* (La Rochefoucauld
- M. Scève, *Délie*, 99 & 100 / Stendhal, *Vie de H. Brulard* (mon 1^{er} souvenir*
- Corneille, *Le Cid*, V, 2 (L'infante)*/ P.J. Jouve, « Gravida »
- Racine, *Bérénice*, V, 7 (1475-1504, dénouement)*/ C. Simon, *Le Tramway*, p. 37-38
- Lesage, *Gil Blas*, Avis au lecteur/* Aragon, *Le Roman inachevé*, p. 15-16
- Cazotte, *Diable amoureux*, GF p. 58-59 / L.P. Fargue, *Piéton de Paris*, « les quais »
- Saint-Simon, *Mémoires*, GF p. 122-123/ Char, *Lettera amorosa*, p. 92-93
- Molière, *L'Avare*, II, 5 (extr.)*/ Supervielle, *Gravitations*, « Matin du monde »
- Saint-Simon, *Mémoires*, GF p. 124-125/ Queneau, *Les Fleurs bleues*, incipit*
- La Fontaine, *Fables*, II, 10/ Barthes, *La Chambre claire*, 16 (p. 66-68)
- Corneille, *Horace*, IV, 5, v. 1301 à fin*/ Balzac, *Le Bal de Sceaux* (portrait d'Emilie)
- Perrault, « Le Chat botté » (l'ogre)/ Musset, *Confession d'un enfant...*, chap. II (début)*
- Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne* (rencontre)/ Michaux, « Les Emanglons » (début)*
- Marivaux, *Paysan parvenu* (scène de rencontre)/ Quignard, *Petits traités*, XVIII (extr.)*
- Scarron, *Roman comique*, incipit/ M. Jacob, *Cornet à dés*, « Roman-feuilleton
- La Bruyère, *Caractères*, « Ville » § 13*/ L. Guilloux, *Le Sang Noir* (Folio, p. 72-73)
- Pascal, *Pensées*, « Imagination » (extr.)/ Gautier, *Voyage en Espagne* (Folio, p. 321*
- Diderot, *La Religieuse* (Folio, p. 200-201)*/ Breton, *Clair de terre*, « Âge »
- Rabelais, *Gargantua*, ch. 6 : « Soudain qu'il fut né... » - « ...ne m'en tabustez plus l'entendement. »*/ Vigny, *Les Destinées*, « La Maison du berger », v. 288 – 315
- Du Bellay, *Antiquitez de Rome*, 6 : « Telle que dans son char, la Bérécyntienne... »/ Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, livre I, « Monseigneur, je vais chercher... » - « ...va-t-elle bien ? »*
- Ronsard, *Amours de Marie*, « Mignonne, levez-vous, vous êtes paresseuse... »*/ Balzac, *Illusions perdues*, « Elle me l'a dit... » - « ...du Cabinet des Fées. »
- Montaigne, *Essais*, Livre 3, De la diversion, « Je voyais nonchalamment la mort... » - « ...il touche encore moins » / Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, « Les Bijoux », 6 premières strophes.*
- La Fontaine, *Fables*, VII, 8, « Le Coche et la Mouche » v.1 – 28./ Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, II, « Parfois à ma fenêtre... » - « ...la peinture d'Elstir. »

- Molière, *Le Misanthrope*, II, 4 : v. 657 – 682./ Molière, *Le Misanthrope*, II, 4 : v. 657 – 682.*
- Du Bellay, *Les Regrets*, 9, « France mère des arts... »/ Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, II, « Les levers de soleil... » - « ...un tableau continu. »*
- Diderot, *Le Neveu de Rameau*, « Mais, à votre compte... » - « ...à chercher leur vie. »* / P. Michon, *Vies minuscules*, « Vie du père Foucault », « Le père Foucault n'irait pas à Paris... » - « ...était interdite à mon sabir.
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, III, 5 « A mon tour, maintenant... » - « ...Suzanne m'a trahi. »*/ Claude Simon, *L'Acacia*, VI, « C'était l'été... » - « ...d'imprévisibles reflux. ».
- Molière, *Dom Juan*, V, 2, « C'est ainsi qu'il faut profiter... » - « ...tant pis pour vous. »/ Ph. Jaccottet, *La Semaison*, « Qu'est-ce qu'un lieu ?.. » - « ...le reste devrait porter un autre nom. »*
- Montaigne, *Essais*, Livre III, « Des Coches », « Bien crains-je que nous aurons... » - « ...de notre monde par deçà. » / H. Michaux, *L'Espace du dedans*, « En pensant au phénomène de la peinture », « Du pinceau, et tant bien que mal... » - « ...regardez vous dans le papier. »*
- La Fontaine, *Fables*, VI, 21, « La Jeune Veuve », v. 1-33* / Balzac, *Illusions perdues*, « Vous ne connaissez personne... » - « ...voilà ce que recèlent les coulisses. »
- Molière, *Dom Juan*, IV, 4, « Ne rougissez-vous point... » - « ...seriez mieux pour parler. » / Céline, *Voyage au bout de la nuit*, « Il m'apprit encore, ce ténébreux... » - « ...de toutes ses profondeurs. »*
- Rabelais, *Gargantua*, ch. 33, « Je (dist-il) feray doncques bâtir... » - « ...jusques au fleuve du Tigre ! » / Céline, *Voyage au bout de la nuit*, « Autant pas se faire d'illusions... » - « ...où le raisin commence à coûter cher. »*
- Rabelais, *Gargantua*, ch. XXVII (p. 108- 109, de « Ce disant, mist bas son grand habit » à « empaloyt par le fondement ») / Ionesco*, *Le Roi se meurt* (Le Livre de Poche, p. 107, depuis « La Garde.- Majesté, mon commandant » jusqu'à « Juliette. – On ne le dirait pas à la voir »).
- Rabelais, *Gargantua*, LV (Garnier, p. 198, de « Au milieu de la basse cour » à « en toute sauvagine ») / Rimbaud*, *Illuminations*, « Aube ».
- La Bruyère, *Caractères*, « Arrias » (Société, § 9) */ Vigny, « Le Bal » (v. 65-84, fin).
- Crébillon, *Les égarements...*, incipit (Folio, p. 49-50/ Eluard, *L'Amour la Poésie*, XXVII, « Les corbeaux »*
- Boileau, *Satires*, VI, v. 31-60/ Leiris, *Biffures*, incipit*
- La Fontaine, *Fables*, V, 3^e/ Camus, *La Chute*, Folio, p. 10-12*
- Diderot, *Lettres à Sophie V.*, 23 oct. 1760*/ Schwob, *Vies imaginaires* (Cyril Tourneur, déb.)
- *Lettres portugaises* I (fin)/ Jaccottet, « Soleil d'hiver »*
- Sponde, « Mon dieu que je voudrais que ma main */ Sainte-Beuve, *Portraits* (La Rochefoucauld)
- M. Scève, *Délie*, 99 & 100 / Stendhal, *Vie de H. Brulard* (mon 1^{er} souvenir*
- Corneille, *Le Cid*, V, 2 (L'infante)*/ P.J. Jouve, « Gravida »
- Racine, *Bérénice*, V, 7 (1475-1504, dénouement)*/ C. Simon, *Le Tramway*, p. 37-38
- Lesage, *Gil Blas*, Avis au lecteur*/ Aragon, *Le Roman inachevé*, p. 15-16

- Cazotte, *Diable amoureux*, GF p. 58-59 / L.P. Fargue, *Piéton de Paris*, « les quais »
- Saint-Simon, *Mémoires*, GF p. 122-123/ Char, *Lettera amorosa*, p. 92-93
- Molière, *L'Avare*, II, 5 (extr.)*/ Supervielle, *Gravitations*, « Matin du monde »
- Saint-Simon, *Mémoires*, GF p. 124-125/ Queneau, *Les Fleurs bleues*, incipit*
- La Fontaine, *Fables*, II, 10/ Barthes, *La Chambre claire*, 16 (p. 66-68)
- Corneille, *Horace*, IV, 5, v. 1301 à fin*/ Balzac, *Le Bal de Sceaux* (portrait d'Emilie)
- Perrault, « Le Chat botté » (l'ogre)/ Musset, *Confession d'un enfant...*, chap. II (début)*
- Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne* (rencontre)/ Michaux, « Les Emanglons » (début)*
- Marivaux, *Paysan parvenu* (scène de rencontre)/ Quignard, *Petits traités*, XVIII (extr.)*
- Scarron, *Roman comique*, incipit/ M. Jacob, *Cornet à dés*, « Roman-feuilleton
- La Bruyère, *Caractères*, « Ville » § 13*/ L. Guilloux, *Le Sang Noir* (Folio, p. 72-73)
- Pascal, *Pensées*, « Imagination » (extr.)/ Gautier, *Voyage en Espagne* (Folio, p. 321*
- Diderot, *La Religieuse* (Folio, p. 200-201)*/ Breton, *Clair de terre*, « Âge »
- Diderot, *Le Neveu de Rameau*, « Mais, à votre compte... » - « ...à chercher leur vie. »*/ P. Michon, *Vies minuscules*, « Vie du père Foucault », « Le père Foucault n'irait pas à Paris... » - « ...était interdite à mon sabir.
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, III, 5 « A mon tour, maintenant... » - « ...Suzanne m'a trahi. »*/ Claude Simon, *L'Acacia*, VI, « C'était l'été... » - « ...d'imprévisibles reflux. ».
- Molière, *Dom Juan*, V, 2, « C'est ainsi qu'il faut profiter... » - « ...tant pis pour vous. »/ Ph. Jaccottet, *La Semaison*, « Qu'est-ce qu'un lieu ?.. » - « ...le reste devrait porter un autre nom. »*
- Montaigne, *Essais*, Livre III, « Des Coches », « Bien crains-je que nous aurons... » - « ...de notre monde par deçà. » / H. Michaux, *L'Espace du dedans*, « En pensant au phénomène de la peinture », « Du pinceau, et tant bien que mal... » - « ...regardez vous dans le papier. »*
- La Fontaine, *Fables*, VI, 21, « La Jeune Veuve », v. 1-33* / Balzac, *Illusions perdues*, « Vous ne connaissez personne... » - « ...voilà ce que recèlent les coulisses. »
- Molière, *Dom Juan*, IV, 4, « Ne rougissez-vous point... » - « ...seriez mieux pour parler. » / Céline, *Voyage au bout de la nuit*, « Il m'apprit encore, ce ténébreux... » - « ...de toutes ses profondeurs. »*
- Rabelais, *Gargantua*, ch. 33, « Je (dist-il) feray doncques bâtir... » - « ...jusques au fleuve du Tigre ! » / Céline, *Voyage au bout de la nuit*, « Autant pas se faire d'illusions... » - « ...où le raisin commence à coûter cher. »*